

votre formalité

- ☛ imprimez la liasse CFE

votre modèle d'annonce

- ☛ à consulter
 - SARL et SAS
 - SA
- ☛ à publier

Ce que nous réalisons

- ▶ la publication dans un JAL,
- ▶ le dépôt au greffe et la modification au RCS

Ce que doit contenir votre dossier

- ▶ 2 exemplaires du PV de l'acte qui comporte la nomination, le remplacement ou la fin du mandat d'un dirigeant
- ▶ si le dirigeant est statutaire : 2 exemplaires des statuts mis à jour certifiés conformes
- ▶ **pouvoir** du représentant légal à LA LOI pour effectuer les formalités au RCS
- ▶ attestation de parution dans un journal d'annonces légales ou copie de celui-ci.

■ SARL : gérant

- ▶ copie de la carte d'identité ou du passeport ou extrait d'acte de naissance
- ▶ **déclaration de non-condamnation** et déclaration de filiation
- ▶ pour un gérant, associé majoritaire : imprimé TNS

■ SA

- personne physique : administrateur, représentant permanent, directeur général, directeur général délégué, membre du conseil de surveillance et du directoire :
 - ▶ copie de la carte d'identité ou du passeport ou extrait d'acte de naissance
 - ▶ **déclaration de non-condamnation** et déclaration de filiation
- personne morale administrateur ou membre du conseil de surveillance :
 - ▶ extrait kbis de moins de 3 mois (nous effectuons la démarche)

■ SAS

- personne physique : président, directeur général, directeur général délégué...
 - ▶ copie de la carte d'identité ou du passeport ou extrait d'acte de naissance
 - ▶ **déclaration de non-condamnation** et déclaration de filiation
- personne morale : extrait kbis < à 3 mois (nous effectuons la démarche)

Cas particuliers

- en cas de changement du représentant légal :
 - ▶ si l'**activité est réglementée** : copie de l'autorisation requise au nom du nouveau représentant légal
 - ▶ si la société est inscrite au Répertoire des Métiers : la carte RM
- pour un **ressortissant étranger** : la carte de commerçant étranger et le titre de séjour